

Les candidats interpellés sur la petite enfance

Paru dans Actualités Sociales Hebdomadaires: N° 2502 du 06/04/2007

Actualités Sociales Hebdomadaires - 2007

Rubrique : LE SOCIAL EN ACTION

Sous Rubrique : Enfance - Famille

Les candidats interpellés sur la petite enfance

Rassemblant des lieux d'accueil de la petite enfance associatifs, principalement parentaux, l'Association des collectifs enfants-parents-professionnels (ACEPP) [\(1\)](#) interpelle les candidats à la présidentielle. Outre le maintien de l'implication de la caisse nationale des allocations familiales (CNAF) dans le financement des structures d'accueil, une douzaine de questions appellent à ses yeux des réponses concrètes. Quels moyens les candidats accorderont-ils à la formation professionnelle des intervenants de la petite enfance ? Quelle indépendance à venir pour les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) par rapport au « conseil des droits et devoirs des familles » créé par la loi sur la prévention de la délinquance du 5 mars dernier et au contrat de responsabilité parentale instauré par la loi sur l'égalité des chances du 31 mars 2006 ? L'ACEPP s'interroge également sur la place du mouvement associatif dans un futur service public de la petite enfance et souhaiterait que la prestation de service de la CNAF pour les lieux d'accueil parentaux soit revalorisée au même niveau que celle des lieux d'accueil associatifs. Au mois de février, une « Coordination nationale d'associations et collectifs de directeurs et responsables petite enfance », réunis pour voir reconnaître « la primauté de l'enfant et de sa famille par rapport à la logique comptable », avait également rendu public un manifeste à l'attention des candidats à l'élection présidentielle [\(2\)](#).

Notes

(1) ACEPP : 15, rue du Charolais - 75012 Paris - Tél. 01 44 73 85 20.

(2) Voir ASH n° 2495 du 23-02-07, p. 53.